

Projet de parc éolien Nicolas-Riou
dans les MRC des Basques et de
Rimouski–Neigette
6211-24-085

MÉMOIRE AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES EN ENVIRONNEMENT
(BAPE) EN RELATION AVEC LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

PRÉSENTÉ PAR DENISE SÉNÉCHAL

OCTOBRE 2015

Denise Sénéchal, 358, chemin Dionne, Saint-Mathieu-de-Rioux et native de la Gaspésie

En 1999, mon conjoint et moi, devenons propriétaires d'un petit chalet saisonnier.

En 2007, nous commençons l'auto-construction de notre résidence permanente où il fait bon vivre depuis 2008.

Amants de la nature, nous avons choisis Saint-Mathieu-de-Rioux en premier lieu pour la beauté de ses paysages...

1- Information du promoteur :

- a) lors des soirées d'informations :
 - aucunes éoliennes visiblent des lacs
 - plus petites éoliennes
 - la MRC des Basques recevra **1,8** millions de dollars
- b) lors de l'audience de juillet 2015 :
 - les éoliennes seront un peu visibles du lac
 - les éoliennes seront plus grosses
 - avant de début de la rencontre **1,1** millions de dollars pour la MRC des Basques, pendant la réunion on mentionne moins de **700** milles dollars
- c) et comme le scénario se répète (Gaspésie), après l'implantation :
 - on pourra bien voir les éoliennes des lacs (avec ses **lumières clignotantes** la nuit) et peut-être même du village??? En passant, le 7 octobre dernier, le conseil municipal de Saint-Mathieu-de-Rioux, adopte une résolution donnant le pouvoir à la MRC d'émettre les permis pour l'emplacement des éoliennes sur son territoire
 - finalement, les vents n'ont pas été favorable, la MRC ne pourra recevoir les **500 000** dollars et des poussières mentionnés en octobre...
- d) dans les médias :
 - on mentionne constamment les millions que le projet va rapporter, en omettant les millions que notre MRC doit emprunter pour investir dans ce projet (déjà des montants empruntés et dépensés que les citoyens devons rembourser)
voir résolutions de la MRC des Basques
 - que la plus proche éolienne est située à 5 km de Saint-Mathieu-de-Rioux
 - et je cite notre préfet de la MRC des Basques « Je ne crois pas que le BAPE puisse empêcher ce projet-là de voir le jour »

2- Oui aux éoliennes, mais pas dans ma cour :

- a) Monsieur Michel Lagacé, préfet de Rivière-du-Loup, travaille avec acharnement pour le promoteur, mais aucunes éoliennes dans sa cour

- b) si le préfet de la MRC des Basques habitait St-Mathieu-de-Rioux, les éoliennes déménageraient-elles à St-Éloi??? Pas dans sa cour
- c) une dame de Trois-Pistoles m'avouait qu'elle trouvait ça beau des éoliennes... mais pas dans sa cour
- d) il est résolu, par le conseil municipal, le 4 juin 2014, qu'il n'est pas en accord avec tout projet éolien visible du centre du village et du secteur des lacs Saint-Mathieu... pas dans sa cour
- e) et vous, monsieur le commissaire ou le ministre ou madame, monsieur tout le monde??? Oui, mais pas dans ma cour???

Moi, Denise Sénéchal, c'est non et non dans **MA et TA** cour!!!

3- Revanche contre le Club Appalaches :

- a) lors de certaines interventions aux audiences et dans un article paru dans le journal « Infodimanche » du 7 octobre 2015 (page 18), on sent un esprit de revanche contre le Club Appalaches
- b) est-ce que par esprit de vengeance, je souhaite des éoliennes sur Île-aux-Basques de la Société Provencher??? Non

Pourquoi en vouloir à des associations soucieuses de la nature, de l'environnement et qui apportent beaucoup au niveau socio-touristique dans la MRC des Basques... Et je ne suis pas membre, ni de un, ni de l'autre...

4- \$\$\$

- a) Le bordel de 7 milliards \$, réf. : *Le journal de Québec, samedi le 10 octobre 2015*
- b) Les éoliennes coûtent chères aux Québécois, réf. : *TVA nouvelle 22h du 7 octobre 2015, 9 minutes et 40 secondes, avec Sophie Thibault*
- c) MRC des Basques, dans le 500 000 dollars en redevance, si tout fonctionne bien... mais on dépense combien sur l'emprunt??? Déjà des sommes empruntées et le projet n'est pas encore accepté par le ministre???
Réf. : *procès-verbaux MRC des Basques*
- d) La municipalité Saint-Mathieu-de-Rioux, pourra recevoir, si tout fonctionne bien, de 150 000 à 160 000 \$ par année, mais combien en perte avec la dévitalisation et la dévaluation des propriétés???
- e) 400 à 500 emplois pendant l'implantation des éoliennes, de gros salaires pour les gens de l'extérieur, qui n'investiront pas cette \$ chez-nous...
- f) plusieurs résidences du côté nord du lac sont évaluées de 300 000 à plus de 500 000 \$ et qui auront la vue directement sur les éoliennes, donc pertes de valeur à prévoir...
- g) etc...

5- Citation de Nelson Mandela « Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends »

- a) après avoir assisté à une grande partie des audiences publics de

septembre 2015, je peux dire que j'ai appris beaucoup sur la faune, la flore, le son, l'environnement, la gestion des fonds publics... (que le chauves-souris ne volent pas en bas de 10°C, parce qu'il n'y a pas assez de mouches)

- b) j'ai aussi appris pourquoi les gaspésiens me racontent leurs mécontentements :
 - 1- les éoliennes ne devaient pas être visibles du village et non seulement on les voit, mais on les entend.
 - 2- j'ai refusé les éoliennes sur ma terre et je me retrouve entouré, mes voisins ont dit « oui, ».
 - 3- pendant 30 ans, j'ai travaillé à Montréal et les dernières années, je rêvais à ma retraite, dans ma Gaspésie, loin des bruits de la ville. J'ai enfin réalisé ce rêve en achetant une petite maison dans mon village natal, j'ai rénové intérieur, extérieur, aménagement du terrain, etc. et deux ans plus tard ma maison est entourée d'éoliennes, adieu beaux paysages et fini la tranquillité rêvée...
 - 4- etc...
- c) en apprendre encore un peu plus sur la politique
- d) mais surtout et pour moi les audiences m'ont appris qu'on n'est jamais seul et qu'à Saint-Mathieu-de-Rioux vivent des gens exceptionnels, au village, aux lacs et dans nos rangs

J'espère de tout cœur que ces gens pourront continuer de vivre en harmonie avec cette belle nature « sauvage »...

Début des audiences, le 28 septembre 2015, première question posée par Mme Lise Dionne : « A-t-on vraiment besoin de ce nouveau parc éolien de soixante-huit éoliennes... » et Mme Marie-Hélène Labelle, du ministère des Ressources naturelles répond : « il faut remonter un peu dans le temps. Il faut aller revoir la Politique énergétique **2006-2015** du Gouvernement du Québec » donc, cette politique est terminée, aller refaire vos devoirs avant de continuer d'augmenter ce « bordel de 7 milliards » pour reprendre l'expression du journaliste, Pierre Couture. Réf. : Journal de Québec, le samedi 10 octobre 2015, page41.

Pour ma part, la première partie des audiences (septembre 2015) ne m'a pas plus convaincu, que la séance d'information de juillet 2015, de la **nécessité** de détruire la beauté de nos paysages du Bas-St-Laurent avec des parcs éoliens...

Denise Sénéchal
Saint-Mathieu-de-Rioux, Qc